

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 25 AOUT.

Depuis le 17 il n'a été fait aux soldats de la légion anglaise aucun paiement à Portsmouth, où se trouvent tous les hommes amenés par la *Marie Victoire*, les *Deux Amis* et le *Général Evans*. Tous ces hommes, qui ont à faire valoir des droits pour des arrérages considérables, ou qui sont au dépôt depuis plus de trois mois, sont laissés de côté; on a réglé ceux qui n'avaient que de petites sommes à réclamer, seulement les gratifications n'ont pas été payées. Il faut espérer que le général Evans se pourvoira auprès des autorités compétentes pour obtenir qu'enfin une justice complète soit faite à ces malheureux.

Les officiers de la légion, qui sont à Londres, sont en proie à une détresse effroyable; la plupart subissent des privations extrêmes. (Courier.)

— La *Gazette de Londres* confirme la nouvelle des graves événements de Surate. On envoyait des troupes sous le commandement d'un brigadier, et on parlait de trente mille insurgés sous les armes. On ne pouvait leur opposer que cinq mille hommes de forces régulières, en y comprenant un régiment d'indigènes. Le gouverneur général des Indes Orientales a adressé des dépêches au gouvernement, à la date de Bombay, 6 avril. Elles sont arrivées à Londres, le 22, mais on n'en connaissait pas le contenu.

— On lit dans la *Gazette de Calcutta* du 16 avril, les détails suivants :

Des lettres de Rangoon nous annoncent la mort de S. M. le roi d'Ava. Elles ajoutent que cet événement a été suivi de commotions civiles, et que le plus grand trouble règne dans le pays. Le commerce est suspendu et les communications entre la capitale et Rangoon sont entièrement interceptées. Les négociants anglais et autres étrangers sont dans la consternation et le découragement à cause des dangers imminents qui menacent leur vie et leurs propriétés. Sans la puissante influence du résident britannique, ils auraient été dépouillés de tout ce qu'ils ont amassé depuis plusieurs années au prix de tant de peine et de soins. Heureusement que le nom du colonel Burenay a été une sauvegarde pour protéger la vie et les biens de ses nationaux pendant ces effroyables jours d'anarchie et de confusion.

— Nous apprenons par une lettre de Porto, en date du 13 courant, que le gouvernement de la reine de Portugal avait déclaré Porto en état de siège. Le correspondant, qui est un homme digne de confiance, ajoute que les ministres avaient supprimé tous les journaux à l'exception d'un seul, et que ce journal favorisé avait expressément déclaré que l'Angleterre avait fomenté la révolte contre la constitution en faisant remettre au marquis de Saldanha une somme de 6,000 liv. ster. pour organiser le mouvement en faveur de la charte. Une pareille assertion avait causé les plus vives alarmes aux résidents anglais à Porto. Ils craignaient d'être égorgés si des vaisseaux anglais ne venaient promptement à leur secours. (Sur.)

— Voici le passage d'une lettre de Constantinople du 2 août, qui vient confirmer le rapport du paquebot à vapeur *Minos* sur la destination de l'escadre du capitain pacha :

« On dit en confidence que les émissaires de la faction hostile au bey régnant de Tunis ont répondu sur leur tête

qu'à l'apparition de la flotte turque en vue du port, une insurrection de la ville et de la régence éclaterait contre le bey. La récente alliance de ce chef avec les Français lui a fait d'implacables ennemis de tous les musulmans orthodoxes, et, suivant les avis des émissaires, ils n'attendent qu'un signal pour se lever en masse contre le traître à sa religion et à son pays.

— Il est permis de croire, d'après cela, que la division sortie de Toulon, sous les ordres du contre-amiral Gallois, est allée observer les mouvements de la flotte du capitain-pacha. Les prochaines nouvelles des parages de Tunis ne peuvent manquer d'avoir de l'intérêt.

— On lit dans une correspondance de Constantinople du 2 courant, adressée au *Times* :

« Il paraît que la dernière victoire des Circassiens sur les Russes a été plus décisive qu'on ne le croyait. Les Russes ont abandonné vingt-six pièces d'artillerie sur le champ de bataille.

— Depuis la défaite des Russes à Shapshik, il n'y a pas eu de nouvelles affaires entre eux et les Circassiens. Quant à l'offre de médiation de lord Pousomby, le porteur des propositions de S. E. n'est pas encore revenu de Bazaridjick, où il s'était rendu à son retour de Circassie. Il devait remettre à Tafr bey la notification du refus fait par le général russe d'adhérer aux propositions que les Circassiens avaient été autorisés à faire, au nom du gouvernement anglais, refus qu'avait accompagné l'assurance qu'ils s'étaient laissés tromper par un imposteur.

FRANCE. — PARIS, LE 27 AOUT.

Un journal s'était plaint du ralentissement des travaux de la colonne de Juillet, la *Charte* répond : Un grand nombre d'ateliers de fondeurs sont exclusivement employés à cet immense travail. Tous les tambours lisses qui composent le fût de la colonne sont coulés. La fonte des parties ornées a été confiée à MM. Soyez et Inge, qui s'en occupent sans relâche. Pendant ce temps, on construit le moule du chapiteau dont le modèle a été terminé dernièrement. La statue de la Liberté, composée par M. Dumont, a été coulée en bronze.

— Il vient de se former à Paris, sous l'auguste patronage de la reine, une société médicale gratuite d'accouchement, en faveur des pauvres mères de famille. Dans chaque arrondissement de Paris, un médecin accoucheur et plusieurs sages-femmes iront porter des secours aux femmes enceintes. Pendant leurs couchés les pauvres mères de famille recevront chaque jour un pot au feu, etc. Si elles ne peuvent nourrir leur enfant, le premier mois de nourrice leur sera payé, et une layette leur sera délivrée.

— On annonce qu'avant la fin de l'été le duc et la duchesse d'Orléans doivent aller faire une visite à la reine Victoria.

— M. le prince Melscheski, chambellan de l'empereur Nicolas est attendu à l'ambassade de Russie, chargé d'une haute mission auprès du gouvernement français.

— Les sommités du parti légitimiste prétendent que le prochain mariage du duc de Bordeaux avec une des filles de l'empereur de Russie est décidé, et qu'il doit avoir lieu avant six mois.

d'Aumale prenait place sur une des banquettes de l'impériale, à l'air libre, à côté de M. Clapuyron; plus de cent cinquante personnes occupaient les berlines fermées, les berlines ouvertes, les diligences, les wagons, etc. Toutes ces voitures tiennent l'une à l'autre par un lien de fer, mais, qu'elles avancent, qu'elles reculent, qu'elles marchent, qu'elles s'arrêtent, le moindre choc est impossible.

Le matériel de l'administration se compose, jusqu'à présent, de 105 voitures qui peuvent contenir 4,970 places. Ainsi donc, par un beau jour de dimanche, tout Paris peut être transporté sur la verdure, sous les ombrages de la forêt de Saint-Germain.

Quand tout le monde est placé, on prend les ordres de la reine, les trompettes donnent le signal du départ, on est parti! Entendez-vous s'agiter, impatient comme le cheval de Job, et comme lui disant : allons! ce coursier de feu et de fumée qui jette tout au loin le bruit et l'éclat! Noble et intrépide cheval, que rien n'arrête, infatigable, rapide, sans égal, toujours à l'œuvre, n'ayant jamais peur de la route, mais au contraire faisant peur à la route, qu'il parcourt d'un pas toujours égal. Je ne sais rien de plus imposant que cette force irrésistible et cependant obéissante, qui vous entraîne ainsi plus rapide que les vents. A son premier pas, vous l'entendez qui pousse un cri de joie, mais bientôt elle se calme, vous pouvez à peine suivre du regard cette fumée qui vole et qui passe. Où allez-vous? Demandez-le à cette âme matérielle du monde visible qui vous emporte. A peine vous voyez-vous aller, à peine sentez-vous le mouvement qui vous enveloppe de toutes parts; on ne marche pas, on glisse; on ne part pas, on arrive; le vent vous frappe au visage et rafraîchit votre tête brûlante, votre cœur bat plus doucement dans votre poitrine dilatée, vous vous rappelez malgré vous ce vers d'Horace : *Album mutor in alitem!* Que dit-on? que ce chemin de fer est une grave entreprise; qu'il est une fortune; qu'il allonge la vie; qu'il nous triple à coup sûr ce grand et sévère capital qu'on appelle le temps; qu'il est destiné à faire de la France un vaste jardin dont la capitale et les fleurs seront partout et nulle part? On calomnie le chemin de fer; c'est bien mieux qu'un capital, c'est bien mieux qu'une fortune, c'est bien mieux que tout ce que vous pouvez dire, c'est un plaisir inconnu, c'est une émotion sans égale, c'est le plus grand plaisir de ce monde. Gagner du temps! Qui a dit cela? Oh! les belles heures que nous allons perdre au contraire, au milieu des airs, emportés par le chemin de fer!

Autrefois, c'est-à-dire hier, pour aller à St. Germain, la route, disiez-vous était bien belle. Partout de beaux paysages, des frais vallons, de pitto-

resques montagnes, des eaux murmurantes, des bois, des fleurs, de vieux clochers dominant la verdure; oui, mais cependant il vous fallait descendre dans ces plaines, il vous fallait gravir ces montagnes, il fallait passer ces rivières; vous aviez pour compagnons de voyage assidus, le soleil et la poussière; et quand enfin vous étiez arrivés au but de votre route, quand vous étiez assis sous un vieux arbre de la terrasse, non loin du château qu'a vu naître Louis XIV, vous restiez là dans votre fatigue, et tout-à-coup sans avoir le loisir d'errer dans ses grands bois, vous pensiez à regagner la ville; la nuit venait qui couvrait de son ombre tout ce paysage, et vous vous disiez à vous-même en revenant : que la route est longue! qu'elle est obscure! Tout pauvre homme que je suis, j'aime encore mieux me promener à travers les chevaux et les équipages du bois de Boulogne, dans la poudre et à pied.

— Les courriers se succèdent d'une manière extraordinaire à l'ambassade de Russie; chaque jour on y reçoit de nouvelles dépêches. On paraît persuadé à l'ambassade qu'il va y avoir un congrès européen pour discuter les affaires de l'Espagne.

— L'expédition de Constantine est résolue; l'ordre de l'entreprendre a dû partir hier de Paris. Ce n'est qu'après avoir épuisé tous les moyens de négociations que le général Damrémont, poussé à bout par les refus hautains d'Achmet, a cru devoir prendre de nouveaux ordres du gouvernement et solliciter des renforts dans le cas où l'on se déciderait pour la guerre. Cette demande de renforts est motivée sur le grand nombre de malades qui ont affaibli les rangs de l'armée. C'est en ces termes que la question a été soumise au conseil des ministres et résolue affirmativement, ainsi que nous venons de le dire. En même temps qu'on autorisait M. le général Damrémont à faire l'expédition, on donnait à MM. les amiraux Gallois et Lalande l'ordre d'aller avec les bâtiments composant leurs divisions, bloquer Tunis, où, d'après des avis certains, des secours venant de Constantinople, devaient être débarqués en destination pour Constantine.

— Une lettre que nous venons de recevoir d'Italie nous apprend que dans une promenade que le grand maestro Rossini et les deux directeurs de notre théâtre italien, MM. Robert et Séverini, et un artiste italien de leurs amis, étaient allés faire près de Bologne, une des roues de leur calèche est sortie de l'essieu, et la voiture a versé avec une grande violence. Les personnes qui étaient dans la voiture ont été lancées sur la chaussée; Rossini et Séverini en ont été quittes pour quelques légères contusions; mais M. Robert, sur lequel est tombé un des compagnons de voyage, plus gros que La-bla-che, a eu la clavicule droite cassée. Il a été transporté au château de Rossini, où tous les soins lui ont été prodigués; ses amis peuvent être rassurés, la fracture, quoique grave, ne donne aucune inquiétude. (Quotidienne.)

— La *Gazette de Midi* porte à 49 le nombre des décès à Marseille, par suite du choléra dans la journée du 22 août; l'évêque de Marseille a ordonné des prières publiques. Les Marseillais se portent en foule à Notre-Dame de la Garde.

— On écrit de Palerme, 10 août :

« Le choléra a presque cessé dans la ville, mais il règne avec une intensité effrayante dans l'intérieur de l'île. Les troubles ne sont pas non plus calmés, de manière que les communications nous manquent de tous côtés, ce qui nuit beaucoup aux affaires. »

— Le *Journal des Débats* porte aujourd'hui le jugement suivant sur les affaires d'Espagne :

Il n'y a dans tout cela rien de ce qui nous avait rassurés d'abord, rien de ce qui avait pallié à nos yeux le vice original d'une révolution militaire; et malheureusement les affaires de l'Espagne se montrent sous un jour aussi sombre que jamais. Toujours le mécontentement, l'irrésolution, l'intrigue; nulle part l'énergie, qui du moins risque tout pour sauver tout.

La dépêche télégraphique de ce soir nous annonce que Zariatéguy se retire vers le Haut-Ebre, c'est-à-dire vers les montagnes de Burgos.

FEUILLETON.

INAUGURATION DU CHEMIN DE FER

DE PARIS À SAINT-GERMAIN.

Paris vient de s'enrichir d'une gloire nouvelle; la même année qui lui a donné l'obélisque de Luxor et l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, lui donne encore un chemin de fer. Que dis-je, un chemin de fer? C'est toute la forêt de Saint-Germain que Paris vient de conquérir; paisible conquête de l'industrie! Maintenant ces vieux arbres, cet illustre château, cette terrasse, l'orgueil et la joie du Parisien, du haut de laquelle il semble contempler à loisir tous les royaumes du monde, la ville et la forêt de Saint-Germain, ce charmant pèlerinage, elles sont aux portes de Paris. Hier encore, aller à Saint-Germain, c'était un voyage; aujourd'hui il ne s'agit plus que de sortir de sa maison. C'est tout un monde que nous venons de conquérir. C'est maintenant que le Parisien se peut écrier dans son enthousiasme : *Novus mihi nascitur ordo!*

Il y a à peine deux heures, nous étions encore arrêtés dans cette belle place de l'Europe qui domine tout ce quartier de la ville. Déjà, autour de cette place, sont venues se grouper, dans un ordre admirable, un grand nombre de maisons charmantes, attirées par le bruit, par le mouvement, par la vie intérieure et extérieure que va jeter tout à l'encontre cette voie nouvelle. Notre regard suivait avec une avide attention ce léger sillon de fer qui s'en va tout droit, en courant sans reprendre haleine, jusqu'à cette montagne de Saint-Germain, chargée de maisons blanches et couronnées de verdure. C'est un admirable sillon profondément jeté à travers ces terres incultes ou cultivées. Tout à coup, on nous avertit que M. le duc d'Orléans arrive, et que tout à l'heure nous serons arrivés à Saint-Germain, et cependant nous n'étions pas encore partis!

M. le duc d'Orléans n'est pas arrivé seul. La reine, heureuse de donner l'exemple, a voulu être la première à essayer le chemin de fer. Avec la reine est venue Mme. la duchesse d'Orléans, sont venus les jeunes princesses, le duc d'Aumale, le duc de Montpensier.

À deux heures et demie, la reine, Mme. la duchesse d'Orléans, les jeunes princesses et les jeunes princes, montaient dans une de ces immenses et riches voitures qui semblent marcher toutes seules sur ce chemin qui marche et qui les pousse; M. le duc d'Orléans et M. le duc

de St. Germain, de St. Germain, la route, disiez-vous était bien belle. Partout de beaux paysages, des frais vallons, de pitto-

resques montagnes, des eaux murmurantes, des bois, des fleurs, de vieux clochers dominant la verdure; oui, mais cependant il vous fallait descendre dans ces plaines, il vous fallait gravir ces montagnes, il fallait passer ces rivières; vous aviez pour compagnons de voyage assidus, le soleil et la poussière; et quand enfin vous étiez arrivés au but de votre route, quand vous étiez assis sous un vieux arbre de la terrasse, non loin du château qu'a vu naître Louis XIV, vous restiez là dans votre fatigue, et tout-à-coup sans avoir le loisir d'errer dans ses grands bois, vous pensiez à regagner la ville; la nuit venait qui couvrait de son ombre tout ce paysage, et vous vous disiez à vous-même en revenant : que la route est longue! qu'elle est obscure! Tout pauvre homme que je suis, j'aime encore mieux me promener à travers les chevaux et les équipages du bois de Boulogne, dans la poudre et à pied.

Mais à présent, c'est à présent qu'il faut parler de Saint-Germain et de sa belle route! Ces ombrages courent devant vous comme un frais cortège. C'en est fait, toute vallée est comblée, toute montagne est aplatie. La vallée n'a plus pour vous que ces deux bras qu'elle vous tend d'un air maternel, la montagne s'ouvre d'elle-même pour vous faire passage; si la terre résiste, la vapeur qui vous emporte traverse la terre étonnée et grondante; le fleuve, vous le passez à pied sec, la flèche du haut clocher, vous la touchez de la main; tout vous sourit, tout vous appelle, tout vous favorise; vous foncez aux pieds la poussière, vous défiez le soleil à la course, et à peine êtes-vous parti que vous voilà tout d'un coup étendu sur le gazon en vous disant : — déj!

Alors vraiment cette belle forêt de St. Germain est à vous. Vous en êtes le maître absolu. Vous avez tout un jour pour la parcourir dans tous les sens. Ne craignez rien, vous arriverez toujours assez tôt à la porte de votre demeure. Courez tout le jour, dormez si vous voulez dormir, cherchez l'ombre ou cherchez le soleil, ou cherchez des vers (vaine recherche!) ne craignez rien, pour peu que la nuit y nue, vous songiez à repartir, en un clin d'œil vous êtes chez vous tout chargé de parfums, de gâté, de calme, de repos, de bonheur.

Il y a un conte de fées où il est parlé d'un tapis enchanté. A peine assis sur ce tapis, vous pensez où vous voulez aller et vous y êtes. Dans ce tapis ne reconnaissez-vous pas et clairement prédits les chemins de fer?

Ne parlons donc pas d'affaires, ne faisons pas de statistique à propos du chemin de fer de St. Germain. Par Vulcain, rien ne serait plus facile! A ma place, il y en a qui vous diraient : — approchez-vous! Voici un chemin de 16,137 mètres, la voie à un mètre 50 centimètres de lar-

D. Carlos a suspendu son mouvement vers la Castille. Il se maintient dans les montagnes de Teruel et d'Albarazin, où toutes les bandes de Valence et d'Aragon se trouvent concentrées près de lui avec les bataillons de Navarre. De cette position centrale, le prétendant est à même de se porter avec toutes ses forces dans l'une et l'autre Castille, dans le Bas-Aragon, la plaine de Valence ou dans la province de Cuenca. Les généraux constitutionnels Orca et Baerens observent, comme toujours, le prétendant sans jamais l'attaquer.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On a publié la dépêche télégraphique suivante :

Bayonne, 25 août.

Des nouvelles de Madrid, en date du 21, annoncent que le ministère n'est pas encore constitué, trois ministres seulement ayant accepté, une grande fermentation y règne mais sans désordre.

Espartero est encore à Torrelodones. Les 65 officiers qu'il avait fait arrêter se sont échappés.

On dit que Zariateguy revient par le Haut-Ebre. L'armée d'Escalera s'est révoltée à Miranda et Vittoria; il a été assassiné par ses soldats pour n'avoir pas suivi les carlistes à Ségovie.

Les chapelgoris se sont mutinés à Oyarzun pour leur paie arriérée. On est parvenu à les apaiser le 23.

Le 22 il n'y avait rien de nouveau à Saragosse, et le 24, à Pampelune, 139 hommes de la légion avait déserté avec armes et bagages pour la France. Ils n'étaient pas encore arrivés à la frontière.

Des lettres de Madrid, du 19, qui nous arrivent ce soir, expliquent des faits indiqués seulement dans la dépêche qu'on vient de lire.

Les 65 officiers dont parle la dépêche, faisaient partie pour la plupart, de la brigade de Van Halen; ils avaient rédigé une adresse à la reine pour offrir leur démission collective si le ministre n'était pas renvoyé. C'est à la suite de cette démonstration que le ministère est tombé. Toutefois, pour sauver les apparences, le général Espartero avait pris des mesures de rigueur contre les 65 officiers avant l'envoi de la démission du cabinet.

Dans la séance des cortès du 18, on a beaucoup discuté sur tout cela, et une proposition avait été faite pour appeler les ministres, afin qu'ils donnassent des explications; mais à la fin de la séance il a été donné lecture d'une proposition ayant pour objet de prier la chambre d'adresser un message à S. M. la reine pour lui exprimer les sentiments pénibles que les cortès ont éprouvés en apprenant ce qui s'était passé parmi les troupes réunies aux environs de la capitale, et inviter S. M. à châtier sévèrement les auteurs d'un acte d'insubordination qui constitue une atteinte à sa prérogative.

La proposition a été adoptée à l'unanimité par 133 députés présents.

Le lendemain 19, les cortès ont été informées du changement de cabinet; le général Evariste San Miguel, l'un des membres du nouveau cabinet, a demandé la parole.

Il a commencé par citer tous les antécédents honorables de chacun des membres du nouveau cabinet; il s'est attaché à prouver que la nouvelle administration, loin d'être rétrograde, ne pouvait qu'être progressive et décidée à soutenir la constitution de 1837.

La chambre, a-t-il ajouté, voudra bien croire qu'Evariste San Miguel n'aurait jamais consenti à figurer dans une combinaison animée d'un autre esprit. Le ministre respectera le décret de constitution des cortès actuelles; quant à moi, si nonobstant les sacrifices nombreux que j'ai faits pour la liberté je n'ai pas l'honneur de plaire aux cortès pendant le petit nombre de jours que je dois appartenir au cabinet, il me restera du moins la consolation de pouvoir, comme soldat de ma patrie, trouver place dans les rangs des défenseurs de la liberté.

Cette déclaration a été fort bien accueillie par l'assemblée. On disait à Madrid que M. Salvato n'accepterait pas le ministère, et le bruit de la triste mort du général Escalera se répandait au départ du courrier.

La Gazette de Madrid du 18, publie le bulletin suivant :

Le lendemain 19, les cortès ont été informées du changement de cabinet; le général Evariste San Miguel, l'un des membres du nouveau cabinet, a demandé la parole. Il a commencé par citer tous les antécédents honorables de chacun des membres du nouveau cabinet; il s'est attaché à prouver que la nouvelle administration, loin d'être rétrograde, ne pouvait qu'être progressive et décidée à soutenir la constitution de 1837. La chambre, a-t-il ajouté, voudra bien croire qu'Evariste San Miguel n'aurait jamais consenti à figurer dans une combinaison animée d'un autre esprit. Le ministre respectera le décret de constitution des cortès actuelles; quant à moi, si nonobstant les sacrifices nombreux que j'ai faits pour la liberté je n'ai pas l'honneur de plaire aux cortès pendant le petit nombre de jours que je dois appartenir au cabinet, il me restera du moins la consolation de pouvoir, comme soldat de ma patrie, trouver place dans les rangs des défenseurs de la liberté. Cette déclaration a été fort bien accueillie par l'assemblée. On disait à Madrid que M. Salvato n'accepterait pas le ministère, et le bruit de la triste mort du général Escalera se répandait au départ du courrier. La Gazette de Madrid du 18, publie le bulletin suivant :

Le lendemain 19, les cortès ont été informées du changement de cabinet; le général Evariste San Miguel, l'un des membres du nouveau cabinet, a demandé la parole. Il a commencé par citer tous les antécédents honorables de chacun des membres du nouveau cabinet; il s'est attaché à prouver que la nouvelle administration, loin d'être rétrograde, ne pouvait qu'être progressive et décidée à soutenir la constitution de 1837. La chambre, a-t-il ajouté, voudra bien croire qu'Evariste San Miguel n'aurait jamais consenti à figurer dans une combinaison animée d'un autre esprit. Le ministre respectera le décret de constitution des cortès actuelles; quant à moi, si nonobstant les sacrifices nombreux que j'ai faits pour la liberté je n'ai pas l'honneur de plaire aux cortès pendant le petit nombre de jours que je dois appartenir au cabinet, il me restera du moins la consolation de pouvoir, comme soldat de ma patrie, trouver place dans les rangs des défenseurs de la liberté. Cette déclaration a été fort bien accueillie par l'assemblée. On disait à Madrid que M. Salvato n'accepterait pas le ministère, et le bruit de la triste mort du général Escalera se répandait au départ du courrier. La Gazette de Madrid du 18, publie le bulletin suivant :

ce propos, notre homme ne manque pas de vous arrêter sur le che-

qui ne laisse plus de doute sur l'évacuation de Ségovie par les carlistes :

Pour me rapprocher de l'ennemi autant que possible, je partis hier soir d'Abodes pour Valverde, dans le but de passer aujourd'hui à Zaramala, qui est à un quart de lieue de Ségovie, et d'attaquer les factieux dans le cas où ils ne se retireraient pas.

Ce matin je me suis mis en marche, en suivant la route de Valsea à cause de l'artillerie. Après avoir traversé ce bourg, j'appris par mes éclaireurs que les factieux avaient pris la direction de Turgano. J'ordonnai immédiatement à la cavalerie et à la première brigade d'infanterie de poursuivre vivement l'ennemi, et je continuai tranquillement ma route jusqu'à Zaramala, avec le reste de l'infanterie et de l'artillerie. J'appris alors que les factieux n'avaient laissé à Ségovie que les malades et les blessés, et je rejoignis ma cavalerie. Malgré la rapidité de ma marche, je n'ai pu parvenir à atteindre l'ennemi. Jusqu'à présent l'artillerie a franchi les obstacles qui avaient retardé sa marche.

Dieu vous garde. Signé, Mendez Vigo.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 28 AOUT.

Un journal dit que LL. MM. le roi et la reine honorent de leur présence les fêtes qui auront lieu à Louvain à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer et de la kermesse; elles ont bien voulu, dit-il, accepter également le dîner et le bal à l'hôtel de ville que la députation de la régence leur ont offerts vendredi, au nom de la ville de Louvain.

Un arrêté royal du 25 porte ce qui suit : Notre ministre des travaux publics nous ayant exposé que, dans plusieurs localités, il serait possible de réunir le service de la poste aux lettres à celui du chemin de fer; que cette réunion, en amenant presque sans frais l'établissement de nouveaux services de poste, faciliterait le service en général et surtout le service rural, notre ministre des travaux publics est autorisé, en prenant les dispositions réglementaires nécessaires, à charger les receveurs du chemin de fer du service de la poste aux lettres, en qualité de distributeurs ou de percepteurs, dans les localités où cette réunion n'offrirait pas d'inconvénients.

Lord Seymour est passé hier par Bruxelles, venant d'Aix-la-Chapelle, et se rendant à Paris. On ne pense pas qu'il vienne assister aux courses qui doivent avoir lieu à la fin de septembre; mais on assure qu'il fera paraître, à cette époque, sur notre hippodrome, un coursier qui laissera loin derrière lui Moratto, Elisondo et même Lampro, le vainqueur de Bruxelles, d'Aix la Chapelle et de Liège.

La deuxième expérience des nouvelles voitures de M. Dietz a eu lieu hier soir, comme nous l'avions annoncé. Cette fois le convoi était de 5 voitures, contenant près de 200 personnes. Comme dans la première expérience le convoi a parcouru différents quartiers de la ville, attelé de 4 chevaux seulement. Il a fait sur la place de la Monnaie, sur la Grand-Place, et à l'extrémité de l'Allée-Verte différentes évolutions qui prouvent avec quelle facilité toutes ces voitures tournent sur elles-mêmes et dans la direction donnée par celle qui ouvre la marche, soit que celle-ci tourne à angle droit, à angle obtus, en rond ou qu'elle revienne sur elle-même. Sur la place de la Monnaie après avoir détaché 2 chevaux afin de raccourcir le cercle, les deux qui sont restés au timon ont continué de traîner tout le convoi en formant une circonférence si parfaite qu'il n'y avait aucune interruption entre le dernier waggon et la tête des chevaux. Pour raccourcir le cercle on a détaché successivement un, deux et trois waggon, de sorte qu'à la fin le convoi réduit à 2 waggon a fait son mouvement de rotation dans un diamètre de 6 pieds.

Une immense affluence de curieux ont escorté le convoi pendant toute sa marche, et témoignaient à M. Dietz leur satisfaction de pareils résultats.

On écrit d'Ostende, 27 août : M. S. sont arrivés hier au soir vers les 8 heures. Nous ignorons encore si elles daigneront honorer de leur présence le bal de ce soir. On l'espère généralement.

min de Londres à Greenwich, dont le viaduc est élevé sur mille arches de 22 pieds au-dessus du sol, et qui a coûté 11 millions. Quant aux locomotives, elles ont subi autant de révolutions que les fer des chemins. Elles n'ont été d'abord que des rosses positives, bonnes tout au plus pour des cources de Saint-Germain; elles se sont bientôt levées à la dignité de cheval de race, puis elles ont fait le service d'un bon cheval normand; à présent elles défilent à la course, et en leur donnant une heure à l'avance sur soixante minutes, tous les chevaux anglais de lord Seymour. Et voilà ce qui s'appelle aller.

Quant à vous dire comment on est arrivé à perfectionner ces machines roulantes à volonté, rien n'est plus simple. On les a montées sur six roues; on a placé les cylindres à l'extérieur; on a agrandi la boîte à feu, ce qui fait que le cheval mange un peu plus d'avoine. Bref, cela est aussi clair que la bossette et la gourmette du cheval de Chérubin. L'adessus, notre homme vous raconte aussi en calculant sur ses doigts, que bon an mal an, et en attendant mieux, l'Angleterre transporte sur ses chemins de fer 10 millions de voyageurs, 300,000 bêtes à cornes, sans compter 1 million 700,000 moutons et cochons; disant cela, notre homme est prêt à sourire de pitié sur le chemin de Saint-Germain.

Non, non, ne méprisez pas notre chemin de fer. C'est justement là pourquoi je l'aime parce qu'il ne comptera pas les tonnes de marchandises comme un vaisseau américain, parce qu'il n'aura à transporter ni un demi-million de bêtes à cornes, ni un demi-million de cochons; parce qu'il est beaucoup moins un chemin pour les marchandises que pour les douces joies de la ville; parce qu'il est destiné à porter beaucoup plus de jeunes gens amoureux que de spéculateurs de cinquante ans; parce qu'il est une fête pour Paris et non pas un lueur; parce qu'il mène dans les champs et non pas dans les fabriques de bas de coton; parce qu'il est lesté, joyeux, paré, animé par le plaisir. Voilà pourquoi je l'aime, parce que c'est le chemin qui mène à la campagne, qui vous apporte l'ombre, les fleurs, les eaux, les fruits, le lait chaud, les œufs frais, les gâteaux de Nanterre, la forêt, les chansons, les courses joyeuses, Tair, le ciel et le printemps.

Mais voici notre savant qui reprend son texte commencé. — Que serait-ce donc si vous aviez vu le chemin de fer de Manchester à Liverpool, un tunnel qui traverse Liverpool sur une étendue de plus d'un mille et un quart, à une profondeur de cent vingt-trois pieds au-dessous du sol? Voilà une galerie! Vingt-deux pieds de largeur sur seize pieds de hauteur! Et les chemins des États-Unis, qu'en dites-vous? Voilà des chemins à qui on n'a pas marchandé la terre, qui circulent librement et sans entraves, qui n'ont à renverser sur leur passage ni les parcs, ni les grilles,

Bruxelles 27 août (3 heures). — Bourse du lundi, bourse presque toujours nulle ou exclusivement exploitée par la spéculation sur les fonds étrangers. Le cours des valeurs nationales a peu varié, et les opérations ont été très-restrictes.

Société Générale titres en nom 1/2 792 P. 791 A; certificats au porteur émission de Paris 1676; Société de Mutualité 113 3/4 P; Banque de Belgique 140 P; Actions réunies 402 1/8 P.

Les chemins de fer français sont toujours assez vus, le Versaillais rive droite coté 800 A., était très-démandé à la fermeture et aurait trouvé mieux s'il y avait eu des vendeurs; le Montpellier à Cette est coté 660 et promet de faire de nouveaux progrès.

Quant à l'actif espagnol, les événements annoncés par la dernière dépêche télégraphique étant l'objet d'interprétations diverses, il est plus faible que la veille, ouvert et fait à 18 3/4, il reste 18 1/16 cours. Marché des huiles et graines. — Il ne s'est absolument rien fait en huile de colza, les prix tendent à la baisse, surtout pour l'huile au comptant qui est très-offerte. La graine de colza précédent prix. Les tourteaux sont demandés.

Anvers, (deux heures.) Par voie télégraphique. — Ardoins 18 5/8 A. 3/4 P. 3/4 A. 7/8 P. 7/8 cours, transactions assez animées. Nos Banques commerciales sont toujours à 101 1/2 A. au comptant, 104 dont 1/2 A. à prime d'un mois. Londres de samedi est en baisse de 1/2 à 3/8 sur le cours de la veille pour la dette active espagnole.

LIEGE, LE 29 AOUT.

Les journaux catholiques se plaignent assez souvent de l'affaiblissement des doctrines dont ils se sont constitués les organes, et se répandent en lamentations contre l'indifférence du siècle, qui s'éloigne de plus en plus des traditions de l'église. Mais la plupart d'entre eux n'ont-ils pas à se reprocher d'avoir contribué à cet état de choses? N'ont-ils pas volontairement assumé une large part de la responsabilité de ce fait qui les attriste? Leur adhésion sans réserve à des encycliques qui condamnent la liberté de conscience et la liberté des cultes; les éloges et les caresses qu'ils prodiguent à don Miguel et à don Carlos, ces deux représentants incarnés du despotisme le plus brutal; leurs efforts pour ranimer, parmi les populations des campagnes, de vieilles superstitions presque éteintes, toutes ces démonstrations ne sont guère de nature à rallier autour de leur bannière les hommes sensés, amis de leur pays et d'une sage liberté.

Ces réflexions nous sont suggérées par la lecture de quelques articles insérés dans un Recueil catholique qui se publie à Liège. Depuis longtemps on a signalé à l'attention du pays l'esprit qui préside à sa rédaction et qui est absolument semblable à la tendance de l'ancien journal de l'abbé de Feller. Toutes les garanties stipulées dans notre Constitution ne sont, aux yeux de l'éditeur de ce Recueil, que des concessions temporaires qui n'ont reçu ni la consécration des mœurs, ni celle de la religion. On voit quelle est la portée de semblables arguments. On pressent le danger que courraient nos institutions si jamais le parti dont ce Recueil est l'organe, parvenait à s'emparer de l'administration des affaires publiques. On ne saurait donc assez préconiser le peuple contre de semblables doctrines; très-souvent les journaux ultra catholiques se fondent sur le principe de l'autorité pour justifier le despotisme et crier anathème aux nations qui se soulèvent contre la domination absolue de leurs maîtres. Ainsi, ils font un crime à l'Italie de vouloir se soustraire au joug de l'Autriche; ils condamnent avec le pape, l'insurrection de la Pologne. Mais ne devraient-ils pas, par le même motif, défendre l'autorité aujourd'hui établie en Belgique? N'est-elle pas tout aussi respectable que celle de Nicolas ou de Ferdinand? Mais voyez l'inconséquence! tandis qu'ils encochent le pouvoir absolu à Naples et en Pologne, tandis qu'ils font des vœux pour la cause de don Carlos et de don Miguel, ils poussent l'Irlande à la révolte, et applaudissent à la lutte soutenue par le grand agitateur, au nom de cette même liberté de conscience, de cette même liberté des cultes, que le pape condamne dans ses encycliques!

Ils reprochent aussi aux gouvernements constitutionnels de notre époque d'être trop matérialistes; de n'avoir nul souci des intérêts moraux et intellectuels des masses; et quand un de ces gouvernements, en acquit de ses devoirs, ouvre des écoles et des universités; quand il cherche à réorganiser l'enseignement sur des bases un peu larges, on lui suscite mille obstacles, on entrave constamment sa marche, on lui crie qu'il est Athée, qu'il n'a point de doctrines, qu'il ne saurait rien enseigner. On demande que les fonds consacrés au développement de l'instruction publique à donner par l'état, soient détournés de leur destination, et appliqués en partie

ni les murailles, ni les maisons, ni les châteaux; ils enveloppent de mille circuits infinis, toute l'Amérique; ils circulent dans ce grand corps comme le sang humain dans les veines; entre Boston et Providence, on fait dix sept lieues en deux heures, on va de New York à Philadelphie (treize cents lieues) en cinq heures et demie! Et si vous saviez qu'on a tracé un chemin entre Philadelphie et Washington et tant d'autres, dont l'œil de l'aigle pourrait à peine suivre le vol immense, que penseriez-vous, Monsieur? Vous diriez avec moi, en soupirant de regret et de pitié, que ce sont là véritablement des chemins de fer!

Ainsi parlent les savants; mais nous autres nous sommes moins ambitieux et plus modestes. Notre chemin de fer de St. Germain n'a que quatre lieues et demie; mais ce sont quatre lieues dans le plus beau pays du monde; son plus long souterrain n'a que 264 mètres, mais c'est une route si belle et si légère! Il ne compte, il est vrai, que dix huit ponts, mais sous trois de ces ponts coule lentement l'eau transparente; au-dessous de ces ponts, le pont courbé, est même, dit-on, au chef d'œuvre. Que vous-ils? Nous ne sommes encore ni des Anglais ni des Américains, Dieu merci! Nous ne sommes pas tous et tout à fait des hommes d'affaires et rien que des hommes d'affaires. Si nous ne manquons pas de marchands, Dieu nous a fait la grâce de ne pas manquer non plus d'artistes de poètes, de musiciens, de jeunes gens, d'amoureux, de flâneurs. En Amérique, on dit que les chemins cheminent le dimanche; eh! notre chemin de St. Germain est justement un chemin fait tout exprès pour le dimanche. Le dimanche sera l'Automédon le plus gracieux, le plus actif, le plus alerte du chemin de fer.

Voilà encore pourquoi nous aimons notre chemin de fer; il est fait pour le jour du repos; les vôtres, au contraire (je parle aux Américains), marchent tous les jours excepté les jours de fête. Vous, quand vous vous mettez en voyage, vous prenez vos vieux habits, et vos vieux chapeaux; vous dites adieu à vos enfants et à vos femmes, et vous courez bien souvent après une banqueroute! Nous, quand nous nous irons sur le chemin de fer, nous mettrons nos plus beaux habits, nous nous dirons à nos enfants et à nos femmes, venez partager notre joie! Ce sont là de notables différences. Croyez moi, c'est déjà quelque chose d'assez curieux et d'assez rare un chemin de fer, où l'on complètera, non pas les tonneaux de marchandises, mais les gens heureux qui passent. Ne cherchez pas une autre cause à cet immense concours de curieux de toutes sortes qui, assésent déjà toutes les avenues de Saint Germain; s'ils ne voyaient entre les deux rails de fer que des écus d'or et des lettres de change qui passent, ils n'auraient pas si vite pour les voir et pour les saluer. L'homme ne bat guère des mains aux écus qui lui viennent, mais il salue de bon cœur la joie un

aux établissements d'instruction privée, où l'enseignement est bien donné, c'est à dire, où il est organisé dans l'intérêt exclusif des doctrines catholiques.

LES CHEMINS DE FER.

L'événement du jour pour MM. les Parisiens, est l'ouverture d'un bout de chemin de fer (l'échantillon a près de quatre lieues d'étendue) qui va les transporter à St-Germain pendant quelques semaines, c'est à dire qu'aussi longtemps que le premier engouement et la bonne saison ne seront point passés, Paris ne sera plus en ville, mais sur les convois.

La raison en est simple. Tandis qu'on projette et qu'on discute chez la grande nation, on exécute et on réalise chez la petite. Si l'on nous accuse souvent de singer nos voisins, en ceci nous pourrions leur servir de modèle.

Aux fêtes de septembre, Bruxelles, Malines, Anvers, Termonde, Gand, Louvain et Tirlemont, ne feront plus qu'une même ville dont la capitale sera le centre, et que l'on pourra parcourir dans le temps qu'on employait pour se rendre auparavant d'un faubourg à l'autre de la même cité.

Le chemin de fer de Saint Germain est un chemin de plaisance; d'agrément. C'est un chemin à l'usage des oisifs et des promeneurs, comme l'a dit M. Jules Janin dans l'article du Journal des Débats que nous reproduisons aujourd'hui.

Dans la matinée du 17 de ce mois, on a trouvé dans la commune de Kerkrade (Limbourg), près d'une maison habitée par le sieur A. Poyck, le cadavre du sieur G. Scheilen, cultivateur dans ladite commune.

Le 22 de ce mois, un incendie a éclaté à Vitreval, province de Namur, et a détruit deux habitations. Elles n'étaient pas assurées. On attribue ce malheur à l'imprudence.

Le conseil communal de Verviers, dans sa séance publique de vendredi, a reçu du bourgmestre communication du tableau détaillé des condamnations prononcées à la charge de la ville pour les pillages de 1830.

M. le président a émis l'avis que le seul moyen de se tirer d'embarras, est de frapper de centimes additionnels sur les contributions directes et indirectes, c'est à dire, de prélever 0 c. additionnels sur les contributions personnelles et des patentes, et assigner chaque année sur le produit de l'octroi une somme équivalente au produit des centimes additionnels pour l'amortissement de la dette.

Cette importante affaire a été renvoyée à l'examen de la commission de comptabilité.

Variétés.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR D'ALGER.

Œil enfoncé, bouche béante, teint livide, air niais, corps fluet, voix de musico, tel est le signalement d'un condamné de l'atelier du boulet, qui revient aujourd'hui, comme par une sorte d'habitude, sur le banc des accusés.

Huet est prévenu d'avoir fait main-basse sur deux montres qu'il a trouvées sur l'établi d'un horloger, dans la boutique duquel il est entré pour demander l'heure, en se rendant du chantier au lieu de sa destination.

M. le président, après les questions de forme. — Vous être prévenu du vol de deux montres. Avez-vous commis ce délit?

L'accusé, se dandinant d'un air niais. — Oui, président, c'est un penchant.

M. le président. — Comment, un penchant? Est-ce que vous avez volé d'autres fois?

L'accusé. — Oui, président, souvent.

M. le président. — Avez-vous déjà été condamné pour vol?

L'accusé. — Non, président, je n'ai jamais été attrapé.

M. le président. — Si le conseil vous acquitte cette fois, volerez-vous encore?

L'accusé. — Oui, président, si j'en trouve l'occasion.

La singulière naïveté de l'accusé, qui s'est constamment soutenue pendant tous les débats, a souvent excité l'hilarité de l'auditoire, mais lui a peu servi auprès du conseil.

Le grand événement de la semaine a été l'ouverture du chemin de fer de Saint-Germain. C'était quelque chose de nouveau pour les Parisiens que ce prodige de circulation rapide auquel les habitants de Bruxelles et Londres sont depuis longtemps accoutumés.

Cette ignorance a fait dire plus d'une bonne bêtise et je ne les laisserai pas passer toutes. Chemin de fer pour plus d'un parisien, c'était tout autre chose que deux rails ou bandes de fer, posés sur un terrain bien nivelé et j'en ai entendu dire la veille même de l'ouverture: ils annoncent leur premier départ pour demain et leur pavé en fer n'est pas seulement commencé, il n'y a encore que les deux batis de posés.

Un autre demandait où étaient les chevaux pour traîner la locomotive qui traînerait le convoi. Un troisième prétendait qu'il avait cru qu'on ne chaufferait la machine que de novembre en avril, comme dans les bureaux de son administration, que par les 25 degrés de chaleur qui nous cuisent, cela était du luxe. Je n'en finirais pas à tout rapporter: ce qu'il y a de plus curieux, c'est que c'est presque exclusivement dans les mains de ces connaisseurs que sont les actions des chemins de fer, ces feuilles de papier qui ont doublé de valeur en six mois et monté de 30 p. c. depuis six semaines, sans compter ce que nous aurons encore d'ici à 4 ou 5 jours.

Un pari de 5,000 fr., avait eu lieu entre M. le comte Duval de Beaulieu et M. J. Cockerill, pour la course de deux chevaux. Au jour fixé, le cheval de M. Cockerill ne s'étant pas présenté, M. le comte Duval fit constater le fait par des témoins, et crut avoir gagné son pari; mais il parut que M. Cockerill se refuse à acquiescer. Dans deux lettres publiées

par l'Emancipation de ce matin, M. Duval de Beaulieu annonce qu'il va réclamer l'intervention des tribunaux. Ce sera une cause toute neuve, pensons-nous, et à laquelle ne manqueront pas de s'intéresser beaucoup les Anglais, que l'on sait être si délicats dans tout ce qui a rapport aux courses et aux paris.

La librairie suisse marche sur les traces des contrefacteurs belges. En effet, deux contrefaçons des Voix intérieures de M. Victor Hugo, viennent de paraître, l'une à Genève, l'autre à Lausanne.

Les rédacteurs d'un journal parisien avaient dit que l'on trouvait vermine dans Minerve. La Minerve leur répond qu'ils ont sans doute pris cela sous leur bonnet.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DES BEAUX ARTS, A LIÈGE. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

En conformité de l'article 6 du règlement constitutif de l'association et de l'article 13 du règlement d'ordre intérieur, Messieurs les sociétaires sont invités à se réunir en assemblée générale lundi 18 septembre prochain, à 5 heures, à l'hôtel de ville, à l'effet:

- 1° D'entendre le compte que la commission doit rendre de sa gestion pour les expositions de 1834 et 1836;
2° De procéder par un tirage au sort; à la sortie de six membres de la commission;
3° De procéder au remplacement des membres sortants et de ceux qui n'habitent plus Liège.

Le compte de la gestion sera préalablement déposé au secrétariat de l'hôtel de ville, où l'on pourra en prendre connaissance à partir du 15 septembre.

Liège, le 24 août 1837.

Pour le secrétaire absent, Lefebvre

Le président de la commission, Louis Jamme.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 25 AOUT. Naissances; 2 garçons, 1 fille. Décès: 1 garçon, 3 filles, 2 femmes: Marie-Barbe Nagant, âgée de 63 ans, rentière, derrière St. Paul, épouse d'Adam Kepenne. — Josephine Falloise, âgée de 41 ans, journalière, rue Verd-Bois.

Du 26. — Naissances: 6 garç., 2 filles. Décès, 4 garçons, 2 filles, 1 homme, savoir: Jh. Haezbroeck, âgé de 23 ans, canonnier au 3e régiment d'artillerie.

Le bourgmestre et échevins invitent les parents de Jn. Nicolas Hardy soldat au 11e régiment de ligne, à se rendre au bureau de l'état-civil, pour affaire relative à l'administration.

Du 28. Naissances: 6 garçons, 6 filles. Décès: 3 garç., 2 filles, 4 hommes, 8 femmes.

B. Vandrikel, âgé de 84 ans, armurier, rue Grande Bèche, veuf de M. J. Tixhon. — J. F. Laloux, âgé de 56 ans, tonnelier, sur le Chafour, époux de M. C. K. Coelet. — G. J. Michel, âgé de 53 ans, tisserand, rue Rouleau, veuf de A. M. Requitez. — G. Cluquenberck, âgé de 24 ans, domestique, rue Vinave-d'Isle, célibataire. — M. E. Minick, âgé de 80 ans, rentier, faubourg St. Gilles, veuve de T. de Warnotte. — A. M. Wallherly, âgée de 60 ans, sans profession, faubourg St. Léonard, épouse de J. J. Masset. — E. Depas, âgé de 59 ans, sans profession, Petite Nassarue, veuve de D. J. Delsemme. — M. A. Wauters, âgé de 54 ans, sans profession, Derrière Saint Jean Baptiste, épouse de J. Humblet. — A. M. Boterman, âgé de 38 ans, sans profession, rue Pieds de Boeuf, épouse de V. J. Gonda. — M. E. Dembiermont, âgé de 38 ans, journalière, rue Grande Nassarue, épouse de V. Debouni. — A. J. Leclerc, âgé de 20 ans, sans profession, rue Gerardric, — M. E. Chataigne, âgée de 22 ans, sans profession, rue Frère Michel, épouse de F. M. Fraikin.

ANNONCES.

UN GARÇON de CAFÉ peut se présenter AU CAFÉ DU MIDI, à Liège. 159t

UN CÉLIBATAIRE de bonne famille, sachant lire et écrire, désirerait occuper la place de COMMISSIONNAIRE ou UN EMPLOI QUELCONQUE. S'ad. au bureau de cette feuille.

HUITRES ANGLAISES, chez ANDRIEN, rue Souverain Pont. QUARTIER à LOUER, rue devant la Madelaine, n° 273.

fait tuer cet homme; lui, souffrir une pareille découverte! lui qui n'a pas pardonné au grand Corneille d'avoir découvert le Cid!

Mais arrêtons-nous! nous sommes arrivés! Il y avait vingt-cinq minutes que nous avions entrepris ce voyage de quatre lieues et demi. Il faut tout dire, nous étions en retard d'une minute et quelques secondes. J'ai vu M. Emile Peyre froncer le sourcil; il était sur le point de gourmander sa machine; j'ai vu le moment où il allait lui dire: Je crois que j'attends!

Un autre jour, nous aurions monté, nous aussi, jusqu'au château de Saint-Germain, fondé par Louis-le-Gros en 1124; nous aurions cherché avec respect les traces effacées de François Ier, de Henri IV et de Louis XIII; nous nous serions proménés sur cette belle terrasse qui commence au château et qui se perd au loin dans la forêt. Mais au rond point où s'arrête le chemin de fer; en attendant qu'il reprenne sa course, un vaste pavillon s'élève: là une collation des plus élégantes et du goût le plus délicat a été offert aux augustes voyageurs; les vins les plus frais, les plus beaux fruits de l'automne, les porcelaines en vieux Sèvres, la vieille argenterie tout le luxe fondé sur une grande affaire et sur une longue suite d'affaires, avait été déployé dans cette vaste galerie; en même temps les autorités de St-Germain, les populations voisines accouraient de toutes parts, hommes, femmes, enfants, les gardes nationales l'arme au bras; le canon se faisait entendre des hauteurs de St-Germain; les chevaux des dragons et des gardes municipaux se cabraient effrayés de ce nouveau rival qui vomissait la flamme et la fumée, et qui doit les remplacer tous un jour. A peine arrivé, M. le duc d'Orléans passait en revue la garde nationale de St-Germain. Du haut en bas de la montagne, c'étaient des fanfares, c'étaient des tambours, c'étaient des cris prolongés de vive le Roi!

En effet, il manquait seule à cette fête parisienne et bientôt nationale, ce roi qui l'autre jour encore inaugurait Fontainebleau et Versailles. Tous les regards reconnaissans le cherchaient dans cette foule, et chacun le saluait sans le savoir.

Après une demi-heure de repos (rien ne fatigue comme l'étonnement et l'admiration), on remonte en voiture; le peuple bat des mains et de plus belle sur le passage de cet immense convoi; et que dire encore? Nous avons été si vite, que nous avons regagné la minute que nous avions perdue. Cette fois, nous étions arrivés, que nous n'étions pas encore partis.

Ici s'arrête ce récit dix fois plus long que le voyage; je pourrais dire, en effet, dès la première ligne de cet article.

Le chemin dont je parle est déjà loin de moi.

JULES JANIN.

verselle. Cette joie est la joie de tout le monde; cette marchandise, ces écus qui passent, ne sont que les marchandises et les écus de quel poids. Ce que je dis là, je l'ai vu dans le premier chemin de fer qui ait été entrepris en France, le chemin de Saint Etienne.

Quand on l'entreprit on ne pensait qu'au charbon de terre qu'il devait transporter. On avait calculé avec soin toutes les tonnes de charbon que renfermait le bassin houiller de Saint-Etienne, on n'avait pas songé un seul instant aux hommes qui vivaient sous le soleil. En ce lieu, dans ces montagnes, les marchandises étant tout; l'homme rien, l'homme ne devait venir qu'après la marchandise et quand la marchandise le permettait. La houille d'abord, les voyageurs ensuite; si et comme un vil mendiant, en concurrence avec la houille, sur un chemin qui appartenait à la houille.

Toujours est il que depuis le premier jour de son inauguration, et fidèle à sa mission de charbonnier, de fondeur, de maître de forges, de chef d'usines, d'exploitateur de minerai, le chemin de fer a conservé son aspect triste, morne, commercial. On voit tout que la houille, le fer, les ballots, sont les vrais maîtres de cette voie rapide. Le voyageur humilié la traverse en silence. Pas un éclat de voix, pas un éclat de gaieté; mais au contraire, on se parle à l'oreille, on se fait un petit coin pour laisser plus de place à la houille qui passe. Sur un pareil chemin l'homme qui passe se sent humilié, et en effet il ne passe qu'en contrebande.

Non certes, il n'en sera pas ainsi du chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Ce chemin-là appartient aux voyageurs et aux plus jeunes l'homme avant tout. — Place aux jeunes gens, place aux jeunes filles, place aux plaisirs; les affaires et les ballots viendront demain.

Telles étaient mes pensées confuses, et bien confuses en effet; car si j'avais pensé seulement la moitié de ce que je vous dis là, j'aurais eu le loisir de faire vingt fois la route. Cependant vous est-il arrivé quelquefois d'aller très vite et de couper votre pensée en trois parties? La première partie marche au devant du pestillon en faisant entendre son sonnet; la seconde partie vous suit en chantant tout bas comme un chapeau avec vous, à moitié endormi, et sans que vous preniez la peine de lui répondre. — Cette admirable ubiquité de l'homme qui va au grand galop de quatre chevaux, vous ne l'avez jamais plus éprouvée que sur le chemin de fer. En effet ce ne sont pas quatre chevaux qui vous entraînent, ce sont cinquante chevaux qui courent. — Voici donc que tout d'un coup, un nuage passe sur nous, nuage mêlé de fumée, ce

n'est rien, ce sont 264 mètres d'une voûte admirable qui ont glissé légèrement sur nos têtes; au sortir de cette voûte vous glissez par un mur de tranchée, jusqu'à l'aqueduc de ceinture.

Mais comment voulez-vous que je compte toutes ces choses qui s'enfouissent? Les ponts sur la Seine, ces cinq ponts qui eux-mêmes dominent d'autres ponts moins élevés, ces tranchées qui s'enfoncent jusqu'à six mètres, ces remblais de vingt mètres de hauteur, une carrière de pierre-traversée, ou pour mieux dire tranchée comme par le rasoir, — travaux de géans dans un si petit et si glorieux espace. — Voici déjà Asnières; salut l'Arc-de-Triomphe, noble pierre chargée de nos victoires et de nos grands hommes, qui s'élève aussi haute et plus fière que les montagnes. Voyez s'enfuir dans le nuage la flèche de Saint-Denis qui vient encore de frapper la foudre impuissante; dans ce l'intain lumineux brillent doucement, comme des reines, mais comme des reines bourgeoises, les îles royales de Neuilly, cet immense jardin anglais, c'est Colombes à l'église gothique; voici Nanterre. Antérieurement elle arrête les Normands; et qu'ils seraient confondus, ces hardis brigands, s'ils entendaient passer au pas de course cette musique militaire qui nous accompagne! Cependant regardez ces pentes charmantes, ne dirait-on pas que toute cette verdure se précipite doucement dans les flots, comme fait le soleil le soir? c'est le Mont Valérien qui se penche ainsi pour regarder cette tempête qui passe en voiture. — Procella ex aëstris!

Ainsi tout s'enfuit et tout passe devant nous, églises, presbytères, chalets, maisons blanches aux volets verts, réve de Saint Jacques! Elles se la flèche élancée, vieux arbres aux branches louches, vignes aux feuilles plus jaunissantes que les grappes! Laissez Nanterre se choisir une rosière de cette année, salut Ruël, qui se souvient du cardinal de Richelieu. Hélas! s'il le vit voulu, le terrible cardinal, depuis cent cinquante ans, la vapeur serait au nombre de ses puissances. C'est une touchante histoire qui se lit dans les lettres de cette folle et belle Marion de Lorme à M. de Cinq-Mars. Un jour un vieux homme, sans cheveux, se présente chez le cardinal de Richelieu, et tout en tremblant, il démontre à son Eminence, comment avec un peu d'eau bouillante, lui le vieil homme il a trouvé le moyen de soulever le monde. Le cardinal lui répond qu'il est fou. Le vieillard insiste, le cardinal ordonne qu'on le jette à la Bastille, et de là à Bicêtre, car le premier inventeur de la vapeur est mort fou, et il y avait de quoi être fou! Mais aussi, pauvre homme! de quoi s'avisait-il, dit le cardinal de Richelieu: j'ai trouvé une force plus puissante que vous, Monseigneur! ce n'est rien qu'une goutte d'eau, qui n'est même plus une goutte d'eau, qui est réduite à l'état de vapeur! Si le cardinal de Richelieu ne l'eût pas cru un fou, il eût

DEPOT
DE
PAPIERS D'EMBALLAGE.

L. VANDERVELDEN,

Md. PAPETIER,

RUE DEVANT SAINT-PAUL, N° 592.

A l'honneur d'informer Messieurs les Fabricans et Négocians, qu'il vient de RECEVOIR EN DÉPOT UN ASSORTIMENT COMPLET DE PAPIERS D'EMBALLAGE de toutes espèces de formats et qualités; gris, demi-blanc, bruns anglais, bleus, et goudronnés, préservant le fer de la rouille et les étoffes des insectes.

Des arrangemens pris avec le fabricant lui permettra de les céder aux prix de fabrique les plus avantageux.

Le même a son magasin constamment fourni de tout ce qu'on peut désirer en papiers, registres et autres articles de bureau, il se charge de la reliure, régleure aux prix les plus modérés.

COLLEGE DE HUY.

ON DEMANDE UN PROFESSEUR capable d'enseigner L'ALLEMAND ET L'ANGLAIS, et DEUX MAITRES D'ÉTUDE.

S'adresser à M. l'Abbé ROGISTER ou à M. P. J. LEMOINE. 1605

ON CHERCHE A ACQUÉRIR OU A LOUER

UNE MAISON

DE MOYENNE ÉTENDUE,

Située au quai de la Sauvenière ou au commencement du quai d'Avroy, ou dans quelques unes des rues adjacentes.

S'adresser quai de la Sauvenière, n° 32. 1604

LA FERME

DU

CHATEAU DU SART,

A AMPSIN,

Etant à rendre à bail pour mars 1838; on peut voir les conditions chez Mr. le notaire GREGOIRE, à Huy.

Elle est d'environ 52 HECTARES d'une pièce, coupée seulement par un chemin vicinal. L'habitation de maître pourra faire partie du bail avec faculté de sous-louer.

Tous les bâtimens sont couverts en ardoises et tuiles.

La bonne éducation et l'instruction seraient des titres à la préférence. 1254

POUR SORTIR D'INDIVISION.

IL SERA PROCÉDÉ,

Lundi 4 septembre prochain, vers onze heures du matin,

PAR LE MINISTÈRE DE M^e PETERS, NOTAIRE A HAVELANGE,

A LA VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

DES BELLES

PRAIRIES

DITES CHAMBROULLES,

SITUÉES AU VILLAGE DE MÉAN EN CONDROZ, De la contenance de

CINQ BONNIERS ENVIRON,

Dont le rapport annuel est de plus de 200 francs par bonnier.

Ces prairies, qui ne nécessitent d'autres soins que l'irrigation, au moyen d'un ruisseau qui les longe, joignent la nouvelle route de Liège à Marche, et sont à quelques minutes du château de Bassines.

ON EXPOSERA EN SUITE

Une MAISON COMMUNE, (la ci devant cure,) tant sous le rapport des caves que des bâtimens qui l'entourent; tels que grange écurie, etc., etc., avec jardin, prairies, pachis, vergers et terres labourables, de la contenance de 24 à 25 bonniers, aussi près la nouvelle route à Méan.

La vente aura lieu au village susdit, AU DOMICILE DES FRÈRES DUBOIS.

S'adresser pour plus amples renseignements, au notaire PETERS. 1519

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE.
LA DÉPUTATION PERMANENTE
DU
CONSEIL PROVINCIAL
DE LIÈGE.

Vu les lois des 21 avril 1810 et 2 mai 1837, et l'art. 3 de l'arrêté royal du 22 juin suivant, lequel est conçu en ces termes :

« Art. 3. Les demandes en concession ou en extension publiées antérieurement à la promulgation de la loi du 2 mai, et auxquelles l'art. 13 de cette loi n'est pas applicable seront publiées et instruites de nouveau, mais seulement en ce qui concerne les propriétaires de la surface de la manière indiquée au titre IV, section 1^{re}. de la loi du 21 avril 1810. »

Attendu que les sieurs Carlier, Borgnet et autres ont déclaré persister dans la demande en concession de mines de houille formée par eux, le 24 avril 1836, laquelle demande appartient à la catégorie prévue par l'art. 3 de l'arrêté royal précité.

Arrête :

Les publications de ladite demande seront renouvelées, pendant quatre mois, conformément à la loi du 21 avril 1810, mais seulement en ce qui concerne les propriétaires de la surface.

Les articles 2 et 3 de l'ordonnance du 30 avril 1836, transcrits ci-après seront de nouveau exécutés et ils restent obligatoires à l'égard des autorités communales chargées d'assurer lesdites publications.

En séance à Liège, le 22 août 1837.

Présens : MM. baron Vandensteen, gouverneur, président, Delfosse, Scronx, Boussemart, Hubart, Gouvy, Lhoneux, et F. N. J. Warzée, greffier, qui ont signé à la minute.

Pour expédition conforme :

Le greffier provincial,
F. N. J. Warzée.

DEMANDE

EN CONCESSION DE

MINES DE HOUILLE,

GIANTES

SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE DE

TROIS CENT CINQUANTE HECTARES,

DÉPENDANS DES COMMUNES DE

WALBETZ, LANDEN ET ATTENHOVEN,

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province, le 24 avril 1836, sous le n. 1433 du répertoire particulier, les sieurs Vanherberghen-Hamoir et Henri Verlat, domiciliés à Tirlemont, Joseph Carlier et Henri Borgnet, de Liège, ont demandé la concession des mines de houille gigantesques sous des terrains d'une étendue superficielle de 350 hectares, dépendans des communes de Walsbetz, Landen et Attenhoven, et dont la délimitation a été indiquée ainsi qu'il suit :

Au Nord, partant du ruisseau de Meulebeck à 340 mètres au Nord des limites d'Attenhoven et de Landen par une ligne brisée longue de 1740 mètres aboutissant à 320 mètres au Nord des limites des communes d'Attenhoven et Landen au chemin dit Wallenweg de Welu à Walsbetz au coin d'une terre appartenant à la cathédrale de Liège.

A l'est, par ce dernier chemin en passant par la tombe de Walsbetz jusqu'au ruisseau existant près de la ferme provenant des chevaliers de Malte.

Au sud, longeant ensuite ce ruisseau dans toutes ses sinuosités jusqu'à la rencontre du chemin de Walsbetz à Landen.

A l'ouest, prenant alors le chemin de Walsbetz à Landen jusqu'à sa jonction avec la rue Louvue; de ce point par une ligne droite longue de 50 mètres environ se terminant au ruisseau de Meulebeck; puis suivant ce ruisseau jusqu'au point de départ.

Les pétitionnaires offrent aux propriétaires fonciers vingt-trois centimes par hectare.

LA DÉPUTATION DES ETATS

DE LA

PROVINCE DE LIÈGE,

EN EXÉCUTION DE LA LOI DU 21 AVRIL 1810,

ET DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 18 SEPTEMBRE 1818 ET D'APRÈS LA DÉPÊCHE MINISTÉRIELLE DU 11 JUILLET 1820.

Arrête :

1^o La régence de Liège et les bourgmestres de Waremme, Walsbetz, Landen et Attenhoven, feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche à l'issue de l'office devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2^o Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du quatrième mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3^o Immédiatement après l'expiration du quatrième mois les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches ainsi que les oppositions qui pourraient leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans les journaux de la province et expédiés aux bourgmestres prénommés.

Trois expéditions en seront également adressées à M. le

gouverneur de la province du Brabant lequel est prié de les faire publier et afficher pendant quatre mois dans la ville de Tirlemont et de nous transmettre ensuite le certificat constatant que ces formalités ont été remplies.

En séance à Liège, le 30 avril 1836.

Présens : MM. baron Vandensteen, gouverneur, président, baron de Lamberts, Bellefroid, Deledw, Boussemart, Waltery, de Colard-Trouillet, et F. N. Warzée, greffier provincial.

Pour expédition conforme :

Le greffier provincial,
F. N. J. Warzée, 1596

ADMINISTRATION COMMUNALE DE LIÈGE. — AVIS.

Le sieur H. Hanse demande l'autorisation d'établir une briqueterie temporaire sur son terrain situé au dessus du Thier à Liège, n° 1797 au cadastre.

On peut former opposition dans la quinzaine, en s'adressant par écrit à l'administration communale.

Liège le 25 août 1837. Le président, Louis Jamme.

AVIS.

Le nommé Jean François Alexandre Paquet, milicien appartenant à la province de Namur, et qui doit être en ce moment à Liège, est invité à se présenter le plutôt possible à l'hôtel-de-ville, au bureau militaire, pour une affaire administrative qui l'intéresse.

Liège, le 23 août 1837.

Le bourgmestre, Louis JAMME.

BOURSES.

LONDRES, LE 26 AOUT.

3 ^o consolidés . . .	91 7/8	Espagne. Cortés. . .	20 1/8
Bel. em. 1832 C. D.	403 1/2	Différés.	7 1/4
Holl. Dette active.	53 1/2	Passives.	5 1/8
Portugais, 5 p. c.	39 1/2	Russie.
Id. 3 p. c.	25 1/2	Brazil. Emp. 1834.	84 3/4

ANVERS, LE 28 AOUT.

ANVERS. Det. activ.	106 1/2	NAPLES. Cert. Falc.	..
Det. différ.	45 1/2	ÉTATS-RO. Lev. 1832.	100 1/2
Emp. de 48 mill.	401 5/8	à An. 1834.	97 1/2
HOLL. Dette active.	..		
Rente remboursab.	97 1/4		
Autriche. Métall.	404 3/4		
Lots de fl. 100.	..		
de fl. 250.	428 1/2		
de fl. 500.	690 1/2		
Polac. Lots fl. 300.	113 1/2		
de fl. 500.	134 1/2		
BRESIL. E. à L. 1834	86 1/2		
ESPAG. Emp. 1834.	18 3/4		
D. diff. 1834.	..		
Dit. p. 1834.	..		
Dette diff.	7 1/2		

CHANGES.

Amst., c. jours. . .	118 0/0	
Rotterd., Idem. . .	118 0/0	
Paris, Idem. . . .	118 av. p.	
de 2 mois.	5/8 0/0 p.	
Lond. p. Estr. c. j.	40 1/2	
de 2 mois.	39 1/4	
Ham. p. 40 HB. c. j.	35 1/4	
de 2 mois.	35 1/2	
Bruxelles et Gand.	114 1/2	

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 28 AOUT 1837.

L'Active Espagnole a été assez ferme à notre bourse de ce jour, malgré 3/8 0/0 de baisse à Londres le 26 courant. Ardois ouvert 18 5/8 3/4 et reste 18 7/8 A.

Primes à un mois 19 1/2 dont 1 0/0 cours. On a fait passablement d'affaires.

BRUXELLES, LE 25 AOUT.

COURS		
Emp. Rotsch. . .	101 5/8	Act. des Hauts-P.
Fin cour.	101 5/8	Act. Charb. Flenu.
1836, 4 ^o 1/2.	93 1/2	Act. Banq. fonc.
Fin cour.	93 1/2	Act. Ch. H. et W.
Dette activ. 2 1/2.	53 1/4	Act. Ch. Sclesien.
E. de la ville 1832	99 1/4	Act. Entr. Indust.
Dette active holl.	52 3/4	Act. Ch. Lev du F.
Rente domaniale	97 1/4	Act. S. d'Ourgré.
BRESIL 1834.	85 1/4	Act. S. Sars-Lonch.
AUTRICHE. Métall.	404 1/2	Act. Cie. de fer.
ROME. 1832. . . .	100 1/2	Act. S. de Venues.
NAPLES. Falconnet	..	Act. bat. à V. Anv.
Banque Tav.	..	Act. S. St. Léona.
PORT. Dona Maria.	..	Act. S. Chatelin.
ESPAG. Ard. 1834.	18 3/4	Act. S. Vercrieres.
Fin cour.	18 3/4	Act. Ecl. gaz. rés.
gross. pièces	..	Act. S. Raffinerie.
p. 1 m. d. t.	19 3/4	Act. Yerr. Charl.
différée 1834.	..	Act. Expl. l'Espér.
anc.	..	Act. des Brasseries.
dette passive.	..	Act. Librairie H.
		Act. Typogr. W.
CHANGES.		Act. Fabr. Tapis.
Amst. ct. jours.	118 0/0 p.	Act. Fabr. de fer.
Lond. ct. jours.	112 08 3/4	Act. Mutual. ind.
PARIS. ct. jours.	118 av.	Act. C. de Bruges.
		Act. H. F. Monc.
		Act. lib. Meline.
		Act. S. act. réuni.
		Act. S. de Fleu.
		Act. Ebénisterie.
		Act. Librairie Sc.
		Act. C. Sam. et O.
		Act. Fab. Fianos.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 28 AOUT.

Le bateau à vapeur anglais Caledonia, v. de Londres, ch. d'indigo, coton, tabac et 26 passagers. — Le bateau à vapeur anglais Princesse Victoria, v. de Londres, ch. de café, coton, indigo, manufactures, 40 passagers. — La Catharina Maria, et non Christine, comme nous le disions hier par erreur, arrivée de Riga, est chargée de 3064 graines de lin.

PLACE D'ANVERS, LE 28 AOUT.

Café. — Les transactions de ce jour se composent de 300 balles Brésil à 23 1/2 et 416 balles Batavia commun, à prix non cité.

Cacao. — Les 320 balles du chargement Waverley, venu de Salem, viennent d'être traitées, mais le prix payé n'en est pas connu.

Cuir. — On a cité seulement la vente de 1000 cuirs Montevideo secs de 13 à 14 kg. à 40 cents.

Sucre brut. — A l'exception d'une trentaine de caisses Havane blond à f. 18 1/4 pavillon national. On n'a rien fait dans cette doune.

Sucre raffiné. — Il s'est écoulé 1500 pains méliés en papier, 5 kg. à f. 32 1/2 pour la consommation.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 28 AOUT 1837.

Froment vieux, l'hectolitre,	16 61
Seigle vieux, id.	12 22
Froment nouveau, id.	15 49

Imprimerie de J.-Bte. Nossens, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.